

Communiqué de presse

Paris, le 15 juillet 2024

Quatre lauréats pour « Entreprendre sa Liberté » : la démarche entrepreneuriale pour accompagner les personnes placées sous main de justice vers la réinsertion professionnelle

- La Fondation Entreprendre, la Fondation M6, Cegid Solidaire, Le Chant des Etoiles et le Ministère de la Justice (Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'insertion professionnelle - Atigip) présentent les lauréats de l'appel à projets Entreprendre sa Liberté, lancé en mars 2024.
- Avec un soutien financier global d'1 million d'euros sur 3 ans, le programme « Entreprendre sa Liberté » accompagnera 4 projets associatifs, reposant sur des binômes d'associations de l'accompagnement entrepreneurial et de la justice.
- « Entreprendre sa Liberté » s'inscrit dans une démarche collective d'impact, afin de permettre aux personnes placées sous main de justice d'agir positivement sur leur avenir par le développement de compétences entrepreneuriales, de favoriser leur employabilité et leur réinsertion sociale.

Faire émerger des solutions innovantes pour accompagner la réinsertion professionnelle et sociale d'un public aux besoins spécifiques

Dans le cadre de l'appel à projets diffusé de mars à mai 2024, une quinzaine de dossiers de candidatures ont été reçus. Le jury final, réuni le 26 juin 2024, a rassemblé le collectif des mécènes, partenaire et des acteurs experts de l'écosystème entrepreneurial et pénitentiaire (Walid Nakara - Montpellier Business School et Sylvain Lhuissier, auteur de l'ouvrage Décarcérer, éditions Rue de l'échiquier, 2020) et a retenu **4 lauréats**.

La particularité de cet appel à projets reposait sur la composition d'un **binôme associatif (entrepreneuriat et justice)** dont l'objectif est de **faire émerger des solutions innovantes, à travers une démarche entrepreneuriale, pour accompagner la réinsertion sociale et professionnelle des personnes placées sous main de justice.**

En France, plus de 250 000 personnes¹ font l'objet d'une mesure de justice. Ce public est confronté à plusieurs freins à la reprise d'une activité professionnelle² : 75% n'ont pas de perspectives de logement stable en sortie de prison³, 53,4% n'ont pas de diplômes à l'entrée en prison⁴, leur image est très souvent négative auprès des employeurs... Or 5 à 20% de ces personnes souhaiteraient se lancer dans l'entrepreneuriat² pour éprouver leurs capacités à agir, retrouver un sentiment de liberté, renouer de manière autonome avec un horizon professionnel. **Cela implique un accompagnement adapté, notamment pour développer des dispositifs d'aide et faire évoluer le regard du monde professionnel parfois stigmatisant envers ce public spécifique.**

1 : Statistiques des établissements et des personnes écrouées en France au 1^{er} fév. 2024, Ministère de la Justice et statistiques trimestrielles de milieu ouvert au 30 sept 2023.

2 : Etude exploratoire menée en 2022 par Sylvain L'Huissier pour la Fondation Entreprendre

3 : Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison, Secours Catholique & Emmaüs, 2021

4 : Observatoire international des prisons - section française-avril 2021



Les 4 binômes lauréats

➤ **Activ'action & Toi-même tu parles**

Le projet « **Le Déclic** » a pour objectif de sensibiliser et accompagner vers l'entrepreneuriat les personnes détenues en fin de peine ou suivie en dehors, en développant leurs compétences psycho-sociales et entrepreneuriales. Le projet est notamment constitué de sessions collectives intensives accompagnées d'un suivi individualisé dans le territoire du Bas-Rhin.

➤ **Croix-Rouge française & Accélérateur 21**

Le projet « **Perspective Entrepreneuriat** » cible 4 territoires : la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Pyrénées-Atlantiques et la Seine-Saint-Denis. Il s'adresse aux personnes condamnées à une peine de travail d'intérêt général (TIG) et leur propose d'autres perspectives par l'entrepreneuriat, en développant des compétences transverses et en favorisant la confiance en soi, l'autonomisation et la remobilisation autour d'un projet.

➤ **Foyers Matter & Ascension vers l'insertion (AVI)**

Le projet « **Entreprendre sa liberté** » piloté par les 2 structures propose un parcours "dedans/dehors" pour accompagner et remobiliser les personnes détenues, en utilisant l'entrepreneuriat comme levier de réinsertion en région AURA. Il met à profit le temps d'incarcération pour préparer le retour à une vie ordinaire. L'objectif est de viser une sortie de prison dans le cadre d'un aménagement de peine incluant un accompagnement social global.

➤ **Apprentis d'Auteuil & AVDTM-ExplorJob**

Le projet « **Booster** » porté par les deux associations comprend deux actions dédiées aux personnes placées sous main de justice pour favoriser l'insertion et l'employabilité des jeunes par le développement des compétences entrepreneuriales sur le département de l'Isère.

*« L'appel à projets **Entreprendre sa Liberté** devient un programme de recherche-actions, sur 3 ans, qui a pour objectif de redonner un horizon social et professionnel aux personnes placées sous main de justice dans près d'une quinzaine de territoires en France. En s'appuyant sur des parcours expérientiels et adaptés, elles auront l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et de développer de nouvelles capacités. La force de notre programme repose sur notre démarche collective d'impact alliant les complémentarités d'un collectif de financeurs, d'associations expertes dans leur domaine et d'agences d'innovation sociale et d'évaluation d'impact.*

Ensemble, nous entendons expérimenter et déployer des solutions adaptées et pérennes vers le retour à l'emploi des personnes placées sous main de justice. » indique le collectif.

Contacts presse

Cabinet Enderby
Claire / 06 50 47 61 45
sre@enderby.fr

Fondation Entreprendre
Stéphanie Duclos / 06 63 28 41 46
sduclos@fondation-entreprendre.fr

Fondation d'Entreprise du Groupe M6
Valérie Bourderieux / 06 31 98 47 19
vbourderieux@m6.fr



A propos de la Fondation Entreprendre :

Reconnue d'utilité publique et fondation abritante, la Fondation Entreprendre fait de l'entrepreneuriat un levier d'émancipation pour tous, au service d'une société inclusive et durable. Elle finance et accompagne des associations pour répondre à des enjeux de sociétés par l'entrepreneuriat, et structurer l'écosystème. Elle produit des connaissances sur les défis entrepreneuriaux pour accompagner leurs évolutions. Elle gère La Filature, pépinière associative de l'entrepreneuriat au cœur de Paris. La Fondation Entreprendre est labellisée IDEAS.

<https://www.fondation-entreprendre.org>

A propos de la Fondation d'Entreprise du Groupe M6 :

La Fondation du Groupe M6 est engagée depuis 2010 pour la réinsertion professionnelle des personnes sortant de prison. Elle apporte un soutien financier et opérationnel aux associations combinant accompagnement social soutenu et retour progressif vers l'emploi. Soucieuse de changer le regard que porte le monde économique sur les personnes sortant de prison, elle mobilise par ailleurs les entreprises en faveur de la réinsertion par l'emploi de ces personnes aux profils atypiques.

<https://www.groupeM6.fr/engagements/la-fondation/>

A propos de Cegid Solidaire :

Cegid Solidaire, Fonds de Dotation Cegid, accompagne depuis 2014 l'innovation numérique, pour qu'elle soit utile, bien maîtrisée et devienne un levier d'épanouissement et d'insertion sociale pour chacun. En faveur de la promotion de l'esprit d'entreprendre et de la transmission des savoir-faire numériques Cegid Solidaire noue des partenariats privilégiés dans les domaines de l'Education et de l'Entrepreneuriat pour favoriser l'égalité des chances.

<https://solidaire.cegid.com/>

A propos du Chant des Étoiles :

Le Chant des Étoiles est un fonds de dotation familial qui a pour mission l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. Plus spécifiquement, le fonds soutient des associations qui œuvrent pour l'humanisation de la fin de vie ou qui accompagnent des personnes détenues ou ayant été détenues. Le fonds s'est donné comme objectif de soutenir de façon significative les équipes dirigeantes de ces associations pour consolider, autonomiser et/ou faire grandir leurs organisations, au service d'un meilleur accompagnement des plus fragiles.

A propos de l'ATIGIP : L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (Atigip) est un service à compétence nationale du Ministère de la justice qui accompagne les acteurs engagés en faveur de la réinsertion des personnes placées sous main de justice. En lien avec les services du ministère, l'Atigip développe le travail d'intérêt général (TIG), le travail pénitentiaire et la formation professionnelle en détention afin de créer les conditions d'une meilleure insertion et de lutter contre la récidive.

<https://www.atigip-justice.fr/>